

Évolution de la marque Setsmart

FAQ

1 Pourquoi un arrêt des activités Setsmart ?

Le groupe KEP Technologies a décidé d'arrêter progressivement les activités de contrôle industriel portées par la marque Setsmart et recentrer ses ressources sur le développement des activités des marques [Setaram](#) et [Setsafe](#).

2 Puis-je encore lancer un nouveau projet de machines sur-mesure avec Setsmart ?

Non.

La conception et la fabrication de nouvelles machines sur-mesure ne seront plus engagées.

3 Puis-je encore commander un instrument standard Setsmart ?

Non, à l'exception de METRIX ONE (colonne pneumatique) pour des livraisons en France, Suisse, Allemagne et Etats-Unis, via [notre site e-commerce](#).

La commercialisation des autres produits standards est arrêtée pour les nouvelles commandes.

Les équipements déjà installés restent pleinement supportés pendant 3 ans, c'est-à-dire, jusqu'au 31 décembre 2028.

4 La maintenance de mes équipements est-elle garantie ?

Oui.

La maintenance et le support technique des instruments déjà installés sont assurés pendant une période de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

5 Les pièces détachées et les consommables resteront-elles disponibles ?

Oui.

Les pièces détachées et consommables nécessaires aux équipements installés resteront disponibles pendant une période de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2028.

Pour nos clients en France, Suisse, Allemagne et aux Etats-Unis, les pièces détachées et consommables devront être commandés directement via [notre site e-commerce](#).

Pour toute autre localisation, veuillez nous consulter à l'adresse suivante : setsmart@kep-technologies.com.

6 Dois-je anticiper un arrêt brutal du support ?

Non.

La transition est planifiée et encadrée. Aucun arrêt brutal n'est prévu.

7 Le groupe KEP Technologies est-il impacté ?

Non.

Cette décision relève d'un recentrage stratégique du groupe KEP Technologies. Les autres entités du groupe, comme les marques [Setaram](#) et [Setsafe](#), poursuivent leurs activités normalement.

8 Mon interlocuteur commercial change-t-il ?

Si vous avez besoin d'accompagnement lors de cette transition, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante : setsmart@kep-technologies.com.

9 Que dois-je faire si mon équipement est critique pour ma production ?

Nous vous contacterons directement pour établir un plan de transition.

Si vous ne recevez pas d'appel de notre part, nous vous invitons à nous contacter directement grâce à l'adresse mail suivante : setsmart@kep-technologies.com afin d'établir un plan d'accompagnement personnalisé et anticiper les prochaines étapes si nécessaire.

10 Puis-je commander des pièces pour constituer un stock préventif ?

Oui.

Nos équipes peuvent vous accompagner dans l'évaluation de vos besoins afin de sécuriser votre continuité opérationnelle.

Pour nos clients en France, Suisse, Allemagne et aux Etats-Unis, les pièces détachées et consommables devront être commandés directement via notre [site e-commerce](#). Pour toute autre localisation, veuillez nous consulter à l'adresse suivante : setsmart@kep-technologies.com.

1 1 Les garanties contractuelles restent-elles valables ?

Oui.

L'ensemble des engagements contractuels est pleinement respecté.

1 2 Si j'ai besoin d'informations supplémentaires, qui puis-je contacter ?

Pour vous accompagner dans cette transition, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante : setsmart@kep-technologies.com



01/06/2026